

# **COMPTE-RENDU DE LA REUNION**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 12 AVRIL 2024**

*L'an deux mil VINGT QUATRE, le DOUZE du mois d'AVRIL, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire*

Etaient présents :

- Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT
- Messieurs Philippe HERITIER, Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, David PETITON

Absent excusé : Messieurs Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD

Pouvoir : Monsieur Philippe BOSQUET à Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET  
Monsieur Christophe TIRARD à Monsieur Francis LEGROUT

*Monsieur Jean-François DEROIDE a été élu secrétaire de séance.*

Date des convocations : le 05 avril 2024

Date d'affichage : le 05 avril 2024

*Madame le Maire ouvre la séance.*

**Ordre du Jour :**

- Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- Communications du Maire
- Communications des Commissions
- Fiscalisation du SMVOS
- Remboursement de frais Mme Cornillot
- Demande de subvention exceptionnelle Association de gymnastique
- Adhésion au CAUE 76 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)
- Questions diverses

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

*Le compte-rendu de la séance précédente, transmis préalablement à chaque membre du Conseil Municipal, ne faisant l'objet d'aucune observation, est adopté à l'unanimité.*

**COMMUNICATIONS DU MAIRE**

Courriers aux propriétaires de meublés de tourisme

*23 courriers ont été transmis fin mars aux propriétaires de meublés de tourisme sur la commune. Suite à cela, nous avons déjà enregistré 6 nouvelles déclarations et 5 personnes vont effectuer des mises en conformité sur leur imposition ou leurs données d'urbanisme.*

Tennis de table

*Madame le Maire souligne une nouvelle fois le travail admirable effectué par Mr CAVECIN. Celui-ci a bien développé le créneau proposé et l'a même ouvert aux malades de Parkinson. Son action commence à être remarquée et reconnue sur le territoire de la communauté d'Agglomération.*

*La table pour la pratique en extérieur a été réceptionnée et Monsieur CAVECIN a convenu avec Monsieur LEGROUT de l'endroit d'installation.*

*Monsieur CAVECIN souhaiterait organiser une inauguration. Le projet est accueilli favorablement par le conseil.*

### **COMMUNICATIONS DES COMMISSIONS**

#### **Commission Sécurité**

*Monsieur DEROIDE explique que compte-tenu de l'organisation le 1<sup>er</sup> week-end de juillet, à la fois du concert de la commune de Quiberville et du passage de la flamme olympique, la gendarmerie déconseille dans ce contexte de maintenir le festival « Sur les chemins du Phare » organisé par l'association MARAKANA.*

*Informée, l'Association Marakana a fait le choix d'annuler la session 2024.*

**Monsieur Philippe HERITIER quitte la réunion à 19h30 et donne pouvoir à Monsieur Daniel GUEROUT pour la suite des délibérations.**

#### **FISCALISATION DU SMVOS**

*Comme chaque année, une délibération est nécessaire pour le SMVOS, pour déclencher le financement par la fiscalité des ménages.*

*Les membres du Conseil Municipal valident la proposition à l'unanimité.*

#### **REMBOURSEMENT DE FRAIS**

*Madame CORNILLOT présente une note de frais de 19,78 € (arrondis à 20 €) suite à une réunion à la ville de Dieppe (flamme olympique) représentant les frais de carburant et de parking.*

*Les membres du Conseil Municipal valident le remboursement à l'unanimité.*

*Madame MOUQUET présente également une note de frais de 39,10 € suite à une réunion du Syndicat des Bassins versants.*

*Les membres du Conseil Municipal valident le remboursement à l'unanimité.*

#### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

*L'Association de Gymnastique ne reçoit pas de subvention annuelle puisque celle-ci est remplacée par la gratuité d'utilisation de la salle du Point de Rencontre. Le créneau affiche aujourd'hui complet.*

*L'Association, pour son bon fonctionnement, réalise quelques investissements :*

- 49 € pour l'achat de 7 bâtons de gymnastique (facture décathlon fournie)*
- 60 € pour l'achat de 12 brassards de visibilité (facture décathlon fournie) pour garantir la sécurité de la section de randonnée.*

*L'Association sollicite de la part du Conseil, une subvention exceptionnelle de 109 € destinée à financer ces achats.*

*Les membres du Conseil Municipal valident l'octroi de 109 € de subvention exceptionnelle à l'unanimité.*

#### **ADHESION AU CAUE**

*Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sollicite notre adhésion (cotisation annuelle de 90 €). Sachant que nos sollicitations n'ont pas abouti auparavant, les membres du Conseil Municipal décident à 10 voix contre et une abstention, de ne pas adhérer au CAUE au titre de l'année 2024.*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **SUBVENTION PROTECTION CIVILE**

*Nous avons pris contact avec la Protection civile afin d'en savoir un peu plus sur la demande de subvention.*

*C'est la première fois que notre commune est sollicitée.*

*La Protection Civile ne travaille que depuis récemment sur le secteur et souhaite par ce biais, faire connaître ses services en matière de protection et de formation.*

*Nous proposons l'octroi d'une subvention de 100 €.*

*Les membres du Conseil Municipal valident le versement d'une subvention de 100 € à 9 voix pour 2 abstentions.*

### **REFERENTS DE QUARTIERS**

*Madame MOUQUET a sollicité Mme GUERARD pour remettre sur pied l'action des référents sur le secteur du haut de Vasterival.*

*La question de la distribution de la lettre sera évoquée lors du prochain conseil, en présence de Mr BOSQUET, Président de la Commission Communication.*

### **INAUGURATION CARRE MILITAIRE**

*Monsieur GUEROUT informe les membres du Conseil, qu'il s'est rendu avec Mr DUCHESNE, porte-drapeaux, à l'inauguration du carré militaire et du projet «Géomémoire» pour laquelle il a représenté la commune sur la commune de Gonnevill-sur-Scie, le vendredi 12 avril.*

*Un QR Code sur la tombe des soldats retrace leur histoire.*

### **CONCERT A L'EGLISE**

*Madame CORNILLOT confirme qu'un concert au profit de l'Association de Sauvegarde de l'Eglise de Sainte-Marguerite (ASESM) aura lieu à l'église le dimanche 26 juin à 17h30. Des flyers seront prochainement édités.*

### **CHEVRERIE DE L'AILLY**

*Madame DEPREUX indique que la boutique de la chèvrerie ouvrira le dimanche 14 avril.*

*Une inauguration et des portes-ouvertes seront prévues courant mai.*

*Monsieur LEGROUT indique qu'un panneau «sens interdit» sera ajouté à la sortie de la chèvrerie pour éviter que les usagers ne remontent la rue en contresens.*

### **ELECTIONS EUROPEENNES**

*Compléter le tableau de présence pour la tenue du bureau de vote.*

*Madame le Maire lève la séance à 20h15.*